

**ACADEMIE
DE
MONTPELLIER**

**LYCÉE DES MÉTIERS ARTS-BTP
FERNAND LÉGER
34600 BEDARIEUX**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020**

**Année scolaire : 2020 -2021
Numéro de séance : N° 01
Date de convocation : 13 OCTOBRE 2020
Présidence de : M. LISTELLO Jérôme**

**Quorum : 15
Nombre des présents : 20
Nombre d'absents excusés : 5**

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°

Désignation du secrétaire de séance :
Madame Anne VENDEVELLE
Assistante de direction

Signatures

Le Président


Jérôme LISTELLO



La Secrétaire


Anne VENDEVELLE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Jeudi 5 Novembre 2020 à 17h30 – Salle TANTAJO - R+1 – Bâtiment d'accueil
 Sous la présidence de M. LISTELLO Jérôme - Proviseur

		Emargements	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	<i>M. LISTELLO Jérôme</i>			
- Adjoint :	<i>Mme BOURGUET Nathalie</i>			
- Gestionnaire :	<i>Mme STARA Virginie</i>			
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. :				
- Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	<i>M. MONFORTE Henri</i>			
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	<i>Mme NEGRIER Béatrice</i> <i>Mme BOURGUET Zina</i>			x
- de la commune siège :	<i>1 - M. BARSSE Francis</i> <i>2 - M. GARCIA Frédéric</i>		x	x
- groupe de communes				
- qualifiées	<i>1 - M. HAMEL Johan</i>			x
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
	<i>1 - M. DEMER Franck</i>			
	<i>2 - Mme DELOR Laetitia</i>			
	<i>3 - M. CROS Christophe</i>			
	<i>4 - M. SEZNEC Benoît</i>			
	<i>5 - Mme AUSTRUY Sophie</i>			
	<i>6 - Mme ISABELLE Karine</i>			
	<i>7 - Mme PICARD Mélanie</i>			
- au titre des personnels A.T.O.S.S.				
	<i>1 - M. BOULANT Fabrice</i>			
	<i>2 - M. MAS Christophe</i>			
	<i>3 - M. ORSINI Axel</i>			
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- parents	<i>1 - Mme BROUSSE Valérie</i>			
	<i>2 - Mme DECORPS Catherine</i>			
	<i>3 - Mme MILLE Caroline</i>			
	<i>4 - Mme MOUISSET Emmanuelle</i>			
	<i>5 - Mme RUBIO Valérie</i>			
- élèves	<i>1 - M. HERMET Alix</i>			
	<i>2 - Mme PAILLON Marina</i>			
	<i>3 - M. YESTE Hugo</i>			
	<i>4 - M. MARTINEZ Benjamin</i>			
	<i>5 - M. MACONE Ancelin</i>			
MEMBRES CONSULTANTS				
	<i>1 - Mme ROUCOULES Sylvie</i>			
	<i>2 -</i>			
	<i>3 -</i>			
	<i>4 -</i>			

Nombre de membres du CA 29

Quorum 15

		Emargements	Absents	Excusés
PERSONNALITES - SUPPLEANTS				
- de la collectivité de rattachement : <i>M. COSSANGE Nicolas</i>				
<i>Mme ROQUE Dolorès</i>				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS - SUPPLEANTS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
<i>1 - M. RAVAILLE Julien</i>				
<i>2 - Mme ANSELIN Svanhild</i>				
<i>3 - Mme CLUCHIER Sophie</i>				
<i>4 - Mme DUTEIL DEYRIES Sophie</i>		<i>18/03/21</i>		
<i>5 -</i>				
<i>6 -</i>				
<i>7 -</i>				
- au titre des personnels A.T.O.S.S.				
<i>1 - M. ALTADILL Frédéric</i>				
<i>2 -</i>				
<i>3 -</i>				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- parents	<i>1 - Mme SEXTON Patricia</i>			
	<i>2 - Mme VAUDELLE Sandra</i>			
	<i>3 -</i>			
	<i>4 -</i>			
	<i>5 -</i>			
- élèves	<i>1 -</i>			
	<i>2 - Mme MARTINEZ Faustine</i>			
	<i>3 - M. LEBORGNE Timy</i>			
	<i>4 - M. MASSON Clément</i>			
	<i>5 - M. GATT Bradley</i>			

I- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 29 juin 2020 et de l'ordre du jour.

Le quorum étant atteint avec 20 présents, le conseil débute à 17h45.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 29 juin 2020.

VOTE POUR 20 CONTRE 00 ABSTENTION 00

Rappel de l'ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 29 juin 2020 et de l'ordre du jour.
- 2- Installation du Conseil d'Administration et des différentes commissions.
- 3- Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration.
- 4- Erasmus et projet fédérateur.
- 5- Mise à jour des frais de déplacement – Modalités de remboursement des élèves et des personnels.
- 6- Tarifs établissement.
- 7- Cadre emploi IFTP – Ajustement des grilles indiciaires des personnels.
- 8- Information règlement intérieur du lycée.
- 9- Critères d'attribution des fonds sociaux.
- 10- Délégation de signature des marchés.
- 11- Conventions et contrats.
- 12- Affaires financières.
- 13- Questions diverses (à déposer par écrit au plus tard 48 heures ouvrables avant le Conseil d'Administration).

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ordre du jour du présent conseil.

VOTE POUR 20 CONTRE 00 ABSTENTION 00

II- Installation du Conseil d'Administration et des différentes commissions

Monsieur le Proviseur présente et explique le fonctionnement et les objectifs des différentes commissions.

Les personnes présentes s'inscrivent dans les diverses commissions.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'installation du Conseil d'Administration et des différentes commissions.

VOTE

POUR 20

CONTRE 00

ABSTENTION 00

III- Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration

Monsieur le Proviseur présente le règlement intérieur du Conseil d'Administration.

L'article 9 n'est plus d'actualité. Mme VENDEVILLE Anne, assistante de direction, assurera dorénavant le secrétariat.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le règlement du Conseil d'Administration.

VOTE

POUR 20

CONTRE 00

ABSTENTION 00

IV- Erasmus et Projet fédérateur

Monsieur le proviseur présente un tableau récapitulatif des conventions Erasmus en cours de validité.

Il remercie le travail mené par Monsieur SANCHEZ François et les enseignants investis sur le projet Erasmus. Le travail de qualité fourni a permis au lycée de décrocher plusieurs bourses.

Il précise que :

- le projet 2018-1FR01-KA102-046904 n'a pu être mené à son terme en raison du COVID.
- le projet 2019-1-FR01-KA102-061018 est avorté pour les mêmes raisons.

Il propose que ces deux conventions soient annulées au vu des délais et du contexte sanitaire afin de pouvoir réaliser de nouvelles demandes dans l'avenir. Les subventions retourneraient à L'Agence Erasmus.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'annulation des deux conventions Erasmus citées ci-dessus.

VOTE POUR 20 CONTRE 00 ABSTENTION 00

Projet fédérateur

Monsieur le Proviseur présente le bilan des actions 2019 – 2020 et celles à venir en 2020 – 2021.

Les actions 2020 – 2021 s'inscrivent dans le nouveau Projet fédérateur. Il s'intitule "Toi mon égal-e, avec ou sans -E" et participe à la formation de la personne et du citoyen en valorisant l'égalité professionnelle. Monsieur le Proviseur remercie Mme DELOR, responsable du CDI, qui a élaboré le Projet fédérateur.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Projet fédérateur.

VOTE POUR 20 CONTRE 00 ABSTENTION 00

V- Mise à jour des frais de déplacement – Modalités de remboursement des élèves et des personnels

Monsieur le Proviseur présente les modalités de remboursement des frais d'hébergement et de restauration pour les élèves et les personnels en précisant la mise à jour au regard de la réglementation.

Les taux sont votés par le ministère.

Maximum 70 € la nuit et 17,50 € le repas avec pièce justificative.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la mise à jour des frais de déplacement en ce qui concerne les modalités de remboursement des élèves et des personnels.

VOTE

POUR 20

CONTRE 00

ABSTENTION 00

VI- Tarifs établissement

Ce sujet sera abordé dans le point 12 « Affaires financières ».

VII- Cadre emploi IFTP – Ajustement des grilles indiciaires des personnels administratifs

Monsieur le Proviseur propose une revalorisation d'indice pour les personnels concernés au regard des nouveaux indices majorés.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ajustement des grilles indiciaires des personnels administratifs dans le cadre de l'emploi IFTP.

VOTE

POUR 20

CONTRE 00

ABSTENTION 00

VIII- Information règlement intérieur du lycée

Monsieur le Proviseur informe les membres du Conseil d'Administration que pour une mise en conformité avec les textes, deux modifications sont nécessaires dans le règlement intérieur du lycée.

Les modifications émanent de la cellule juridique du Rectorat dans le cadre du Contrôle de conformité.

- Enlever « les TIG » des sanctions en préférant « mesure de réparation » ou « dédommagement ».
- En ce qui concerne les exclusions temporaires, supprimer le sursis partiel.

IX- Critères d'attribution des fonds sociaux

Monsieur le Proviser présente et commente les critères d'attribution des fonds sociaux. Il propose de continuer à utiliser ceux de l'an dernier.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les critères d'attribution des fonds sociaux.

VOTE

POUR 20

CONTRE 00

ABSTENTION 00

X- Délégation de signature des marchés

Monsieur le Proviseur présente le fonctionnement des marchés publics concernant l'établissement.

Il demande ensuite de bien vouloir lui donner l'autorisation de signer toute commande dans les limites des crédits ouverts au budget et selon les règles en vigueur.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la délégation de signature des marchés.

VOTE POUR 20 CONTRE 00 ABSTENTION 00

La procédure d'achat dans laquelle s'inscrit l'établissement est la suivante :

Procédure sans publicité mais avec mise en concurrence (devis comparatifs)

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette procédure d'achat.

VOTE POUR 20 CONTRE 00 ABSTENTION 00

XI- Conventions et contrats

Monsieur le Proviseur présente et explique les conventions les unes après les autres.

Conventions / Contrats	Description	Durée / Validité	Vote du CA du 05/11/20
Convention ERASMUS+ n°2020-1FR01-KA1016078506	Mobilité enseignement scolaire 2660 € – voté en juin 2020	2 ans	Vote à l'unanimité
Convention ERASMUS+ n°2020-1-FR01-KA102-078490	Mobilité enseignement et formation 24445 € – voté en juin 2020	2 ans	Vote à l'unanimité
Contrat TURBO-Self	Maintenance du matériel de réservation et de passage au self	1 an renouvelable trois fois	Vote à l'unanimité
Convention dans le cadre du dispositif Occit'Alim	Adhésion à la Centrale d'achat de la région Occitanie en tant qu'intermédiaire – Permet de négocier en marchés sur les produits locaux et le bio	de la signature à la signature d'une nouvelle convention	Vote à l'unanimité
UGAP Convention GAZ 6	Fin du marché UGAP Convention GAZ 4 au 30/06/2020 – Permet de poursuivre l'adhésion du lycée au prochain nouveau marché	du 01/07/2021 au 30/06/2025	Vote à l'unanimité
Convention entre associations sportives	Permet à tous les élèves licenciés de l'UNSS de participer aux activités escalade	année scolaire 2020 - 2021	Vote à l'unanimité
Convention Théâtre Association Escalier B	Renouvellement du projet Théâtre 2697 € – Financement : Région 1500 €, MDL 400 €, Lycée 797 €	année scolaire 2020 - 2021	Vote à l'unanimité
Marché public Dépannages et entretien des équipements de génie climatique des lycées de la Région Occitanie	Notification du nouveau marché négocié et financé par la Région pour 42 220 €	4 ans d'octobre 2020 à octobre 2024	Pas de vote Information

XII- Affaires financières

1- Service Restauration et Hébergement (SRH)

Monsieur le Proviseur informe les membres du Conseil d'Administration que le prévisionnel de toutes les recettes a été modifié en raison du confinement.

Madame la Gestionnaire précise qu'un réajustement du reversement des contributions SRH au service ALO (Administration et Logistique) est nécessaire.

2- Crédits pédagogiques globalisés (CPG)

Monsieur le Proviseur commente et propose la répartition des Crédits Pédagogiques Globalisés (2020) qui concernent des dépenses bien spécifiques (droits aux photocopies, carnets de correspondance, part accompagnateur lors d'un voyage...).

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette répartition des crédits pédagogiques globalisés.

VOTE POUR 20 CONTRE 00 ABSTENTION 00

3- Taxe d'apprentissage

Suite à la campagne de taxe d'apprentissage 2020, Monsieur le Proviseur informe les membres du Conseil d'Administration des dépenses prévues. Elles doivent être réalisées dans l'année ou l'année suivante.

Monsieur le Directeur des Formations ajoute que cette taxe sera forcément impactée par la crise économique. Il explique que la base de données comportant les entreprises concernées est mise à jour en novembre et que la nouvelle campagne est ouverte de janvier à mai. Il fournira un document explicatif si besoin. Chacun peut en effet s'investir dans ce recrutement de nouvelles sociétés.

4- Tarifs établissement

Monsieur le Proviseur présente les tarifs du Service Restauration Hébergement pour l'année 2020 – 2021 fixés à partir de ceux arrêtés par le Conseil Régional lors de la délibération de la Commission paritaire du 16/10/2020.

Les tarifs Services – Dégradation – Pertes sont également mentionnés.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ensemble des tarifs de l'établissement.

VOTE POUR 20 CONTRE 00 ABSTENTION 00

5- Information

Madame la Gestionnaire informe les membres du Conseil d'Administration qu'une commission des menus se réunit tous les mois. Elle est chargée de vérifier le respect de l'équilibre alimentaire présenté par le chef de production.

Elle propose de reformer une commission de restauration avec la participation active de parents, d'élèves et de personnels. Elle se réunirait une fois par trimestre pour échanger sur l'amélioration possible du service restauration.

Les personnes intéressées pour participer au projet sont :

- Mme DECORPS Catherine
- Mme BROUSSE Valérie
- Mme DELOR Laetitia
- Mme PAILLON Marina
- M. YESTE Hugo
- M. MARTINEZ Benjamin

XIII- Questions diverses

Aucune question n'a été déposée préalablement pour le Conseil d'Administration. Néanmoins, Monsieur le Proviseur propose un temps de questions.

- M. DEMER

Certains enseignants ont remarqué que le masque n'était pas porté ou mal porté par les élèves dans la cour et les couloirs.

Réponse : Monsieur le Proviseur explique qu'il en est de la responsabilité de toute la communauté éducative de reprendre un élève sur le port incorrect du masque. Le protocole est clair sur ce point. Il est nécessaire de privilégier une démarche pédagogique. Néanmoins, en cas de transgressions récurrentes, des sanctions seront appliquées.

- M. DEMER

Dans le bâtiment Sciences, des élèves s'allongent dans le couloir.

Réponse : Monsieur le Proviseur a mis en place avec les CPE une présence accrue des surveillants sur le terrain avec des rondes dans tout le lycée. Il invite aussi chaque personnel à reprendre les élèves qui stagnent dans les couloirs.

- M. DEMER

Le compte-rendu du Conseil d'Administration sera-t-il publié sur le site internet du lycée ?

Réponse : Oui, comme cela est précisé dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration. Il est aussi édité dans un classeur en salle des professeurs et prochainement affiché sur un tableau dans le bâtiment administratif. Conformément à la réglementation, Monsieur Le Proviseur rappelle que les comptes-rendus ont toujours été publiés.

- M. DEMER

Dysfonctionnement du portail du parking.

Réponse de M. BOULANT : L'entreprise est venue et a fait le nécessaire.

- Mme PICARD

Des enseignants constatent qu'avec les nouveaux horaires, ils doivent faire 5 mn de cours en plus le soir.

Réponse : Monsieur le Proviseur explique que conformément au courriel envoyé, il s'agit d'une période expérimentale en raison d'une modification des transports scolaires. Un bilan sera fait et si nécessaire, les horaires seront modifiés définitivement et présentés au Conseil d'Administration.

- Mme AUSTRUY

Certains enseignants ne se sentent pas en sécurité car ils multiplient les changements de classe et doivent transporter leur sac.

Réponse : Monsieur le Proviseur explique qu'il est bien conscient de ce désagrément mais que cela s'impose pour limiter au maximum le brassage des élèves. Des adaptations sont possibles en cas de problème de santé d'un enseignant.

Il est 20h00. Après 2h30 de Conseil d'Administration, Monsieur le Proviseur propose de clôturer la séance. Il remercie l'ensemble du personnel de l'établissement qui depuis le premier confinement de mars 2020 fait preuve d'adaptation et d'effort avec un sens affirmé du service public.